

**Pour nos salaires et pour l'égalité salariale entre hommes et femmes :**



# en grève le 17 mars !

À en croire Blanquer et Macron, le quinquennat aurait été un moment historique de revalorisation des personnels de l'Éducation. Il n'en est rien : et d'ailleurs, depuis le début de l'année 2020 et la farce qu'a représenté le Grenelle de l'Éducation, les personnels se mobilisent pour obtenir de meilleures rémunérations.

En ce mois de janvier encore, la grève massive du 13 janvier a révélé l'ampleur de la colère des personnels contre la politique menée par le ministère, y compris en ce qui concerne le volet salarial. La journée de grève du 27 janvier a été de nouveau l'occasion pour les personnels, avec les salarié·es des différents secteurs, de porter leurs revendications.

**Le 8 mars, une grande journée de mobilisation pour l'égalité salariale entre femmes et hommes !**

L'égalité salariale et la lutte contre la précarité sont des enjeux essentiels de l'émancipation des femmes. Pourtant, les politiques d'emploi dans le secteur public comme dans le privé reproduisent, voire aggravent les inégalités et la précarité.

Les femmes gagnent 23% moins que les hommes ! 78 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes !

Dans la Fonction publique, les femmes gagnent en moyenne 16,4% de moins que les hommes.

Le salaire net des enseignantes est inférieur de 13,9% à celui de leurs collègues masculins. Il existe plusieurs raisons à cela. Les HSA profitent essentiellement aux hommes, qui perçoivent 51% de rémunération liée aux HSA de plus que les femmes. De plus, les femmes sont plus souvent contraintes de prendre en charge la garde des enfants et sont bien plus souvent à temps partiel. C'est inacceptable. Le front de la lutte pour l'égalité salariale entre femmes et hommes doit être prioritaire dans nos revendications.

C'est pour cela que SUD éducation a appelé à la grève féministe le 8 mars, avec ses partenaires syndicaux CGT et FSU. Un préavis de grève spécifique a été déposé, les cortèges de manifestant·es ont été fournis et déterminés !

**Lutter pour l'égalité salariale entre hommes et femmes, c'est aussi lutter contre la précarité !**

Les femmes sont surreprésentées dans les professions les moins rémunérées : 92 % des AESH sont des femmes. Le salaire moyen des AESH est de 750 euros nets par mois pour des contrats de 24h. Nombre d'AESH sont contraint·es de cumuler plusieurs emplois dans l'Éducation nationale et le périscolaire pour pouvoir vivre. Il faut d'urgence un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH !

De l'argent il y en a : pour la seule année 2020, 51 milliards d'euros de dividendes ont été distribués aux actionnaires des entreprises du CAC 40 ! Reprenons aux capitalistes ce qu'ils nous doivent ! Augmentons nos salaires !

## Nos revendications

Nos revendications pour une augmentation des salaires doivent être immédiatement satisfaites :

- l'indexation des salaires sur l'inflation pour garantir le maintien du niveau de vie des personnels;
- l'intégration des primes et indemnités au salaire ;
- une augmentation significative des salaires, d'autant plus forte que le salaire de l'agent·e est bas, pour réduire les inégalités salariales.

SUD éducation revendique également dans le cadre du projet d'égalité salariale qu'elle porte :

- avec l'Union syndicale Solidaires, une augmentation du Smic à 1700€ nets ;
- la titularisation sans condition de concours ni de nationalité à temps plein de tous les personnels contractuels de l'Éducation nationale.



**Le 12 juin, les personnels de l'Éducation seront dans la rue !**

**SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à participer massivement aux marches des libertés organisées sur tout le territoire.**

**Retrouvez les rdv sur [www.marchedeslibertes.fr](http://www.marchedeslibertes.fr)**